



Assemblée Générale du COS Villers TT Procès-verbal - Année sportive 2024/25

Le Président, Alain GALECKI, ouvre la séance d'Assemblée Générale le 18/06/2025 à 20H15.

Le quorum a été vérifié en début de séance : il comprend, pouvoir compris (5 par personne maximum donc 6 capacités de vote), "le tiers des membres actifs" requis par les statuts du COS Villers TT ; l'Assemblée Générale peut se dérouler et délibérer normalement.

Pour mémoire, les membres actifs de moins de 16 ans au jour de l'AG n'ont pas droit de vote ; ils peuvent être représentés par leurs représentants légaux si ceux-ci sont membres de l'association.

Rapport moral (Président) :

Cf annexe 1.

Le rapport moral est soumis à approbation : il est approuvé à l'unanimité à une abstention prête.

Rapport sportif (correspondants compétitions):

Volet jeunes

En cette fin d'année et en point d'orgue, nous pouvons nous féliciter de nos résultats aux titres Meurthe-Et-Moselle : nous avons 10 titres, 16 médailles. Belle moisson chez nos jeunes cette année qui prouve l'assiduité et la continuité des efforts fournis à l'entraînement.

Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : manon.rgb@gmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr

Site club : <https://cosvillerstt.fr>

La dynamique s'opère chez les plus grands avec la venue d'Alessandra dans le groupe *confirmés* (Gabriel, Léo, Léon), tous qualifiés pour les Grand Est Individuel prévu à la mi-juin à Metz, et avec des résultats remarquables, et d'Alessandra en particulier, avec 2 médailles d'argent (simple et double).

Elya et Chiara (Benjamines toutes les 2) seront intégrées au groupe détection 54 l'année prochaine, ce qui est un point fort dans notre démarche de pérennisation de l'activité chez nos jeunes féminines.

Points à étudier pour l'an prochain :

1) le faible rendement de notre créneau du mardi soir chez les jeunes confirmés : nous y incorporons quelques *débutants* désireux de réaliser une séance supplémentaire dans la semaine. Cela permet de les monter aussi en puissance.

2) anticiper le départ de Philippe pour l'organisation l'année prochaine de la séance du samedi matin "débutants/parents-enfants". Des membres du CA sont d'accord pour intervenir, en tournant.

On verra en outre à la rentrée, mais sans doute aurons-nous moins de nouveaux jeunes en loisir, sans l'effet JO cette année.

Championnat Senior

Résultats de la 2e phase :

L'objectif de 1e phase était que chacun puisse jouer à son meilleur niveau voire un peu au-dessus en 2e phase. Cela a été le cas pour la plupart, ce qui fait un bilan positif, d'expérience acquise par chacun sur cette 2e phase. La loi des niveaux nous a néanmoins légitimement rattrapé, en plus de subir quelques départs et blessure de joueurs, et quelques équipes descendent.

La très grande satisfaction est le résultat de l'équipe N3 Dames, qui termine 1ère de leur poule et qualifiée pour les titres ! Nous avons en outre la montée en GE5 de 2 équipes descendues en 1ère phase, bravo aux équipes de François et d'Antoine/Cédric. Descendent néanmoins 3 équipes de GE6, ainsi que la GE2, et la GEE.

Côté organisation, avec plusieurs départs de joueurs de bon niveau, et blessure de Fabrice Arki et l'indisponibilité de Maeva, ainsi qu'une équipe de GE6 "en naufrage", la 2e phase a été compliquée, et 2 équipes ont dû jouer à 3 sur J7. C'est finalement peu d'impact vu la situation ; les dirigeants y ont mis beaucoup d'énergie, Fred et PY au premier chef entre trouver des alternatives et veiller au respect des brûlages.

Côté joueurs, merci à ceux qui ont apporté de la souplesse. Merci à Abi notamment, qui a dépanné plusieurs fois !

Perspectives pour la prochaine phase :

Attention de nombreux éléments restent à caler en fonction des départs/arrivées de l'été. Il nous faut néanmoins engager les équipes (hors GE7), d'où une première fiche établie, mais avec de nombreuses incertitudes, notamment en GE3 et GE7.

Concernant la double implication de Manon et Alessandra dans des équipes Dames et Messieurs, cela a été compliqué à gérer ; le système sera à revoir en prochaine phase sans doute, peut-être en plaçant les joueuses selon les besoins, et non pas en les affectant d'office à une équipe en particulier. On verra selon le calendrier, les distances pour les déplacements Dames (ça a été un facteur), etc.

Le départ de Noé en études à l'étranger est compensé par l'accueil de Théo Pellizzari, bienvenue à lui! Les équipes de François et Antoine garderont bien entendu la priorité pour constituer les équipes de GE5 correspondant à leurs montées. A noter, le départ de 5 joueurs 11 à 13 (Daniel, Antoine, Lillian, Lucas et Philippe) ainsi que l'absence programmée de Romain pour l'an prochain, ce qui chamboule les GE3.

Outre Théo Pellizzari (Audun-le-Roman - 15), nous accueillons Alexia Nguyen (Metz - 15) et Maxime Bourg (NM - N307). Et nous espérons le rétablissement complet de Fabrice Arki pour la rentrée. Nous n'avons pas plus de mutations entrantes programmées et comptons en avoir comme chaque année avec des étudiants.

Nous étudierons aussi l'éventualité d'engager une 2e équipe féminine. Les play-off de PN se déroulent en décembre, mais il faudra anticiper dès fin septembre car il ne faudra pas, le cas échéant, brûler en 1ère phase les filles concernées. C'est à suivre, en fonction des arrivées d'étudiantes par exemple.

Nous nous interrogeons en outre sur l'éventualité de rebasculer une GE3 au dimanche matin, histoire de libérer le dim apm pour la GE1 qui descend de GEE, et ainsi libérer la salle spé pour la GE7 des jeunes le samedi apm. Fred fait actuellement un sondage en ce sens.

A noter pour la prochaine phase :

- fin juin sera décidé en conseil de ligue si les filles pourront continuer à jouer à la fois en sénior Dames et senior Hommes.
- En outre, le calendrier de championnat de l'an prochain s'étale pour la 1e phase du 13 septembre au 11 janvier, pour la 2e phase du 7 février au 6 juin.

Coupes

Sur 6 équipes, 2 ont joué les finales le 8 juin, en coupe Lemineur (Jean-Louis, JJ et Romain, issue de l'équipe de Fred) et Bis (Gauthier, Patrick K et Lucas). L'équipe Lemineur a terminé 2e, en perdant la 1e place pour un petit set. Bravo à eux !

Au final, 32 joueurs différents ont joué au sein de ces 6 équipes. C'est dire que cette compétition propose du jeu pour qui en souhaite en plus (ou à la place) du championnat.

Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : manon.rgb@gmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr

Site club : <https://cosvillerstt.fr>

Critérium - Finales par classement

Les joueurs ont été plus assidus, et nous avons reçu la convocation d'un Villarois en finale nationale.

Obligations de juge-arbitrage, et arbitrage

Fred a géré les obligations de JA. Nos obligations étaient nombreuses, du fait de nos équipes en GEE, N2, et N3D. Philippe a piloté l'organisation de l'arbitrage à domicile pour la plupart des rencontres. Il faudra que d'autres prennent le relais sur la prochaine phase, avec son départ.

Pour mémoire, le club a besoin de JA1 et AR diplômés, ne pas hésiter à se faire connaître, ça permet aussi de mieux connaître les règles d'arbitrage.

Les Horaires

Il faut souligner la bonne mise à disposition des installations par la ville, qui a permis à plusieurs de s'entraîner notamment entre midi et deux.

Organisation de compétitions départementales

Le club s'est proposé pour organiser 1 JT Ping et 1 Critérium D3/D4(/D5).

Merci à ceux qui répondent favorablement aux appels à volontaires pour préparer puis ranger les salles.

Rapport financier (Trésorier adjoint) :

Cf annexe 2.

Le rapport financier est soumis pour quitus du bilan : il est approuvé à l'unanimité à une abstention prête.

Le budget prévisionnel est voté : il est approuvé à l'unanimité à 5 abstentions prêtes.

Les nouvelles cotisations, décidées par le bureau directeur (pds, trésoriers, secrétaires) seront les suivantes. L'augmentation est significative mais il s'agit de rattraper un retard par rapport aux clubs similaires, dans un contexte budgétaire très tendu, excessivement dépendant du mécénat. Et il faut aussi ramener le montant en calcul par mois, soit environ 17 euros par mois pour la licence maximale avec maillot, à comparer par exemple à 25/30 euros pour le tennis club de Villers, un abonnement Basic Fit ou encore les piscines de la Métropole.

Adhésion avec compétition	195,00 €	Annuel
----------------------------------	-----------------	--------

Adhésion dirigeant sans compétition	30,00 €	Annuel
Extérieur	100,00 €	Annuel
Etudiant	80,00 €	Sur présentation de licence FFSU en TT
Loisir	120,00 €	Annuel
Critérium Senior	Tarif LGETT	Report du tarif LGETT
Criterium Jeunes	10,00 €, 8 euros benjamin/poussins	
Maillot (pour les nouveaux arrivants)	20,00 €	(Valeur bien inférieure au coût réel de plus de 45 euros)

M. Begouin félicite le club pour son dynamisme, et les joueurs, notamment les plus jeunes. Le trophée des sports sera à nouveau l'occasion de féliciter nos joueurs. Le projet sur le stade Bambuck porte sur 2027-2032, dont l'accessibilité, etc. Un mandat ne suffira pas, donc des priorités seront à établir.

Concernant les subventions, le prochain mandat mettra à plat les subventions, moins attaché à l'histoire de chaque dotation mais plus aux résultats, l'investissement à la ville villaroise, etc. M. Begouin se félicite d'un maintien d'ensemble des subventions, pourtant élevées sur Villers-les-Nancy.

Enfin, la mairie veille à ne pas s'immiscer dans les clubs ; pour autant, fournir des documents papier permet de conforter la ville quant à la bonne santé financière des associations.

Il remercie en conclusion les bénévoles des clubs, grâce auxquels le sport national (JO) comme villarois fonctionne.

Conseil d'administration/élections (secrétaires) :

Le quorum a été vérifié en début de séance.

Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : manon.rgb@gmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr

Site club : <https://cosvillerstt.fr>

1 - La composition des adhérents volontaires au Conseil d'Administration est exprimée en séance.

Les volontaires sont : Fabrice ARKI - Frédérique BOUETTE-MAIMBOURG - Jean-Jacques BOULET - Pierre-Yves DABOUT - André DOMPS - Alain GALECKI - Corentin LAMAZE - Françoise LAPICQUE - Manon RINGENBACH - Emmanuel TALVARD - Frederic THORNER - Valentin VALLEE - Nelly VOIRIN - Jean PIERSON - Axel PROLA

2 - L'assemblée générale valide à l'unanimité l'équipe entière présentée.

3 - La nouvelle équipe du COS Villers se retire pour nommer son président ; en l'occurrence, c'est Alain GALECKI.

4 - L'assemblée générale approuve à l'unanimité le nom du président

La composition des organes et l'organisation générale s'établit comme suit :

Composition du bureau directeur du COS Villers TT :

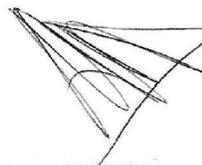
Président : Alain GALECKI	Vice-Président : Jean PIERSON
Trésorière : Nelly VOIRIN	Vice-Trésorière : Manon RINGENBACH
Secrétaire : Jean-Jacques BOULET	Vice-Secrétaire : Frédéric THORNER

Membres élus dans le conseil d'administration du COS Villers TT :

Françoise LAPICQUE	Représentante Instances Fédérales
André DOMPS	Stock-matériels-commandes
Corentin LAMAZE	Appui sur les jeunes
Emmanuel TALVARD	Responsable des Ressources Humaines
Frédérique BOUETTE-MAIMBOURG	Soutien Administratif, Correspondante CDOS54
Pierre-Yves DABOUT	Responsable Jeunes
Valentin VALLEE	Appui sur les jeunes
Axel PROLA	Informatique, mis en valeur numérique du club
Fabrice Arki	Membre du CA

La séance est levée avec un pot de l'amitié.

Fait à Villers Lès Nancy le 18/06/2025



Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : manon.rgb@gmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr **Site club** : <https://cosvillerstt.fr>

ANNEXE 1

Rapport moral du président - AG du 18 juin 2025

Nous commençons cette réunion par remercier de leur présence Mr Didier BEGUIN représentant Mr le Maire de Villers les Nancy, François WERNER et Jean Marie Depardieu Président du CD54.

Et comme chaque année je tiens à remercier spécialement la mairie de Villers et les différentes collectivités territoriales (Grand Est, Grand Nancy, Département, Etat) pour leurs soutiens et leurs aides financières qu'ils nous ont apportés durant cette saison ainsi que nos deux partenaires privés EML Entreprise et Publi-cadeaux.

Pour l'amélioration du stade Roger Bambuck un cahier des charges a été établi et nous avons rencontré au préalable une personne pour lui formuler les demandes des travaux nécessaires à notre salle spécifique. A la mairie de décider quand pourront démarrer les travaux et surtout quels travaux.

Le chauffage de la salle Jolimet Rusic devrait être remis en état dès cet été.

Côté sportif, cette année 2024/2025 est encore une année exceptionnelle avec le maintien de notre équipe 1 masculine et surtout la montée en Nationale 2 de notre équipe féminine. Donc 2 équipes au niveau Nationale 2 c'est une première pour le COS Villers TT. Les bons résultats du club se retrouvent à tous les niveaux avec de très belles montées et très peu de descentes.

A titre individuel, les résultats de nos licenciés Handisport sont encore de tout premier plan : Romaric champion de France catégorie « Sourd » et Stéphane qui a peine revenu de blessure est vice-champion de France vétérans.

A cela il faut ajouter bien sûr les deux belles médailles d'argent en simple et en double remportées par Alessandra Muller lors des championnats de France Benjamin il y a 3 semaines et c'est encore une première pour le COS Villers TT.

Tous ces résultats montrent que le COS Villers TT monte en puissance et le travail effectué par nos entraîneurs David et Pierre Yves commence à payer.

La direction prise par le COS Villers TT depuis déjà quelques années est la bonne avec un professionnel au service du club : les résultats nous le montrent déjà.

Maintenant il faut continuer dans cette direction même s'il y a un coût.

Ce coût on l'a déjà évoqué l'année dernière puisque à partir de cette année la subvention de 12.000 euros de l'État s'arrête. Bien sûr nous avons recherché de nouveaux partenaires

Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : manon.rgb@gmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr

Site club : <https://cosvillerstt.fr>

et nous continuerons à le faire. Ce n'est pas simple et vous pouvez nous aider si vous connaissez une personne de votre entourage qui a un poste important dans une société, proposez lui de nous sponsoriser.

Nous faisons tout notre possible pour avoir des dossiers complets et qui permettront je l'espère des subventions en hausse auprès de nos partenaires publics et j'en profite encore pour remercier notre Mairie pour l'augmentation de notre subvention cette année.

Nous avons également depuis fin février une personne Mme Bloch dans le cadre d'un suivi DLA (Le Dispositif local d'accompagnement accompagne gratuitement les structures d'utilité sociale dans le développement de leurs emplois et de leurs projets) qui vient nous aider à prioriser nos différents projets. Ce projet est directement lié à nos impératifs financiers.

Suite à ces premières réunions, nous avons décidé de ne plus financer les déplacements des compétitions Handisport. Cette décision nous est difficile, mais nous ne pouvons pas être sur tous les fronts, et celui-ci impose des longs déplacements, un accompagnement humain, donc des coûts financiers et en temps importants. Ces compétitions concernent en outre très peu de licenciés donc sans possibilité de mutualiser ces coûts financiers et humains. De plus, elles se juxtaposent avec d'autres compétitions FFTT. Nous regretterons, avec les licenciés concernés, que le système ne permette pas a minima une prise en charge financière complète des coûts liés au handicap. Mais, encore une fois, nous devons faire des choix parmi des postes budgétaires. Cela restera pour nous une belle expérience, et à la fin des regrets de ne pouvoir poursuivre sur ce secteur du handicap.

Nous avons également décidé de développer le ping loisir, si possible hors des horaires d'entraînement du soir bien entendu vu la taille de la salle. Nous allons contacter les entreprises du plateau de Brabois pour leur proposer des séances entre midi en vue d'augmenter le nombre de nos licenciés loisirs ou permettre la location d'une table à la séance. Cela reste à finaliser en fonction des besoins.

Alors bien sûr, les cotisations vont augmenter pour tous nos licenciés mais le prix demandé est le prix de tous les clubs du Grand Est qui se structurent. Sur ce montant, vous avez le coût de la licence à reverser aux instances, et le prix de l'engagement des équipes en championnat (soit au total environ 87 euros en moyenne par senior hors nationale). Vous avez des plages d'horaires d'entraînements nombreuses et à toute heure avec aussi des entraînements dirigés si vous le souhaitez.

Pour cette nouvelle année sportive, notre partenaire Publi cadeaux nous fait un cadeau.... Il va nous proposer à tous nos licenciés un maillot d'entraînement gratuit et je le remercie encore pour tout l'investissement qu'il met pour notre club. Merci encore.

Association agréée Jeunesse et Sport N°54 S 1862 / N° en préfecture 11823 / N° d'affiliation FFTT 06540040
N° SIRET 39788687000013

E-MAILS : **Président** : agm54@wanadoo.fr **Trésorier** : manon.rgb@gmail.com

Secrétaire : boulet.jean-jacques@wanadoo.fr

Site club : <https://cosvillerstt.fr>

Donc cette année se termine, vous avez passé des bons moments ensemble et c'est cela l'ADN de notre club : se retrouver autour d'une table de ping et prendre plaisir du moment quel que soit le niveau : on va garder cet esprit de partage et de bien vivre ensemble.

Ce week-end se tiendra une dernière compétition et non des moindres puisque c'est le championnat du Grand Est. On va être tous derrière nos représentants jeunes et moins jeunes à les encourager pour voir les couleurs du COS Villers brillées. Allez le COS.

Pour terminer merci à tous, à l'ensemble du bureau pour le travail fourni, aux entraîneurs, animateurs et compétiteurs pour avoir permis de réussir cette nouvelle belle année sportive.